

FICHES DES CONTACTS DE LA VILLE

Les contacts inscrits dans cette fiche seront les interlocuteurs directs de l'UNICEF France (siège ou représentants locaux) au sein de la Ville.

La ville doit désigner un élu de référence ainsi qu'un référent ville amie des enfants au sein de ses services. Ce dernier deviendra le contact direct de l'UNICEF France. Il sera également garant de la démarche au sein de la collectivité et assurera le lien entre les services pour faire vivre la démarche sur le long terme.

Tous les contacts de la fiche recevront systématiquement les courriers officiels de Ville amie des enfants, ainsi que les invitations aux diverses manifestations du réseau : remise des titres, rencontres annuelles, événements spéciaux etc. Ils coordonneront la communication des actions et projets de la ville pour les enfants auprès de l'UNICEF et du grand public.

Nom de la ville	VILLE D'ARRAS
Prénom et Nom du Maire	Frédéric LETURQUE
Prénom et nom du contact au Cabinet du Maire	Grégoire CATRY
Téléphone	03.21.50.51.82
Mail	g-catry@ville-arras.fr
Adresse	6 place Guy Mollet, BP 70913
Code postal	62022 Arras Cedex
Prénom et nom de l'élu référent Ville amie des enfants	Jean-Pierre FERRI
Titre	Adjoint de pôle en charge de la Vitalité et Cohésion Sociales
Téléphone	03.21.50.51.82
Mail	jp-ferri@ville-arras.fr
Prénom et nom du référent administratif Ville Amie des enfants	Arnaud RIQUIER
Titre	Responsable du service Citoyenneté et Animations Familles
Téléphone	03.21.51.52.05
Mail	a-riquier@ville-arras.fr
Nom du responsable Communication de la ville	Anthony BLONDEAU – Directeur de la communication
Téléphone	03.21.50.50.50
mail	a-blondeau@ville-arras.fr

FICHE INTRODUCTIVE DIAGNOSTIC LOCAL :

Le diagnostic préalable au renseignement du dossier de participation doit répondre à la question suivante : **“qui sont les enfants et les adolescents de la commune ?”**

“LES ENFANTS D’AUJOURD’HUI FERONT LA VILLE DE DEMAIN”

Que nous dit l’analyse des besoins sociaux ?

Sur le territoire arrageois, 15,5% des plus de 15 ans sortent du système scolaire sans aucun diplôme ni formation. Cela résulte d’un taux de scolarisation des moins de 6 ans inquiétant, puis d’un taux de retard scolaire à l’entrée en 6^{ème} important.

En effet, 21% des enfants faisant leur entrée en 6^{ème} ne maîtrisent pas les savoirs de base : lire – écrire – compter.

En école maternelle, on remarque un taux de dépistage de problèmes langagiers dès le plus jeune âge. En école élémentaire, les évaluations du socle commun qui s’effectuent en CE1 et en CM2 laissent entrevoir des marges de progrès.

A l’identique, certains parents aussi connaissent des difficultés : une non maîtrise des savoirs de base, un manque de qualification, de bas niveaux de formation.

Le poids des 0-5 ans est un peu moins important qu’au niveau départemental.

Sur 1300 enfants de moins de 3 ans qui vivent en famille biparentale, plus ou moins 680 ont des parents “actifs occupés” et sur 255 enfants de moins de 3 ans qui vivent en famille monoparentale, 96 ont un parent “actif occupé”. Le taux de couverture de la commune (rapport entre le nombre de places individuelles et collectives sur une commune et le nombre d’enfants de 0 à 2 ans révolus dont le ou les parents travaillent) est bon, il est pourtant à relativiser puisque l’offre collective permanente de l’agglomération est essentiellement concentrée sur la commune centre et dessert donc la population de la Communauté Urbaine d’Arras voire au-delà. Enfin il convient de souligner que la tendance à la baisse de la scolarisation des moins de 3 ans est à prendre en compte, tout comme le développement de nouveaux programmes de logement, dans la réflexion sur les besoins de garde à terme.

Le poids des 3-17 ans est en net “décrochage” sur la ville par rapport au département mais aussi en retrait par rapport à la CUA.

Les 3-17 ans représentent à Arras 16,6% de la population versus 18,2% pour la CUA et 20,4% pour le département.

Les quartiers présentent également des écarts en ce domaine mais pour comprendre les besoins en termes de services la ville propose plutôt une approche volume plutôt qu’en pourcentage.

C’est ainsi que si les maternelles sont plus nombreux à Saint Pol (quartier Ouest) avec respectivement 298 3-5 ans, les enfants et adolescents sont plus nombreux à Jean Jaurès (quartier Sud) avec 240 6-10 ans et 430 11-17 ans.

Arras est une ville jeune : les 18-30 ans représentent 9877 personnes, soit 23,5% de la population. Trois facteurs majeurs expliquent cette forte proportion de jeunes adultes :

- Arras est une ville-centre. Or, l’attractivité des villes-centres sur les jeunes adultes est bien connue se manifeste par de s mouvements résidentiels importants de ces proportion de jeunes adultes vers ces territoires.

- Arras est une ville universitaire : 8300 étudiants sont recensés dans l'enseignement supérieur à Arras dont 4704 étudiants issus de l'université du pôle d'Arras.
- Arras concentre l'ensemble de l'offre en FJT de la CUA (soit 160 places)

Certains quartiers se distinguent par une plus forte proportion de jeunes adultes et plus spécialement :

- Les quartiers du centre
- Les quartiers situés à l'est de la ville où se situe l'Université.

LA MISE EN PLACE D'UN PLAN D' ACTIONS

Partant de ce principe, éducation, jeunesse, petite enfance, politique familiale seront des piliers du projet d'actions, pour favoriser la **réussite de tous** les jeunes arrageois et offrir aux familles les solutions et l'accompagnement les plus adaptés à leurs besoins.

La ville d'Arras poursuivra son engagement de proximité auprès des enfants et des jeunes. Cet engagement ne peut s'élaborer et se concrétiser sans la collaboration de toutes les directions, services et association de la ville.

A travers ce plan d'actions, vous retrouverez la volonté de la ville de développer une dynamique autour de l'épanouissement des enfants et des jeunes dès leur plus jeune âge, tout en permettant aux familles d'être acteurs de l'évolution de vie de leur(s) enfant(s).

FICHE 1

BIEN-ÊTRE ET CADRE DE VIE

Depuis près de vingt ans, la Ville d'Arras rénove et embellie la ville. Elle poursuit ses efforts pour offrir à tous les arrageois un cadre de vie confortable, des espaces verts accueillants, des modes de déplacement et de stationnement diversifiés au service d'une ville moderne et agréable à vivre.

Le 11 mars 2015, la ville d'Arras recevra le label des villes conviviales et solidaires remis par pour l'exemplarité sur l'ensemble des actions et projets que les habitants, les associations ont pu développer avec l'aide des services de la ville.

La participation, une marque de fabrique de la ville d'Arras !

La ville d'Arras a entrepris depuis plusieurs années un travail de proximité et de participation auprès des habitants. De susciter et stimuler le "bien vivre ensemble", lutter contre toutes les formes de solitude, d'isolement et d'exclusion et d'encourager les moments festifs entre les jeunes.

Action(s) spécifique(s)

FORMATION DU PERSONNEL DE STRUCTURES COLLECTIVES de la Petite Enfance à la bientraitance.

Afin d'encourager l'éducation non violente et la bien-traitance institutionnelle depuis 2013, chaque année le personnel de deux établissements d'accueil du jeune enfant suit une formation in situ de 24 heures avec un intervenant extérieur afin d'évoluer dans de nouvelles postures professionnelles et de proposer un lieu de vie propice au bien-être et au développement de l'enfant.

LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

La ville a élaboré et mise en œuvre son premier projet éducatif territorial en 2012 qui s'inscrit dans le projet de développement solidaire. L'éducation et la réussite éducative des enfants et de jeunes sont les priorités de l'action municipale.

Ce projet permet d'associer l'ensemble des acteurs du territoire pour favoriser le développement et l'intégration des jeunes dans la société et leur environnement local. Le projet éducatif territorial se décline en 3 volets : la parentalité, l'éducation et l'animation.

NON-DISCRIMINATION ET ÉGALITE D'ACCÈS AUX SERVICES

Une Ville amie des enfants est une ville amie de tous les enfants, sans exception. La ville d'Arras s'engage depuis plusieurs années, à ouvrir et offrir au plus large public ses structures. D'année en année, l'offre ne cesse de s'accroître et la jeunesse arrageoise et leurs familles ont la possibilité de trouver pour chacun un centre d'intérêt.

Cette accessibilité est synonyme de non-discrimination et d'égalité de services. Elle contribue à l'épanouissement des publics et à leur autonomie.

Description de l'action et de ses objectifs.

LE PROJET EMPREINTE(S)

L'ouverture artistique et culturelle contribue à la réussite et à l'épanouissement des publics, notamment par le développement de l'autonomie et de la créativité, la diversification des moyens d'expression et à l'appropriation de savoirs, de compétences et de valeurs.

Il contribue à l'épanouissement des aptitudes individuelles et à l'égalité d'accès à la culture, favorisant la connaissance du patrimoine culturel et de la création du patrimoine culturel et de la création contemporaine et participe au développement de la créativité des pratiques artistiques.

Le projet Empreinte(S) s'inscrit dans un territoire, il prend appui notamment sur les ressources locales et privilégie la démarche de projet en partenariat avec les acteurs (social, culture...)

Dans l'optique d'offrir à un large public un accès à la culture, le projet propose des ateliers d'arts plastiques, des expositions tout au long de l'année sur le territoire de la Cité Atrébate.

La sensibilisation aux arts plastiques passe aussi par le plaisir de pratiquer soi-même une activité artistique.

Des ateliers seront proposés, ceux-ci sont ouverts aux enfants, aux adultes et aux personnes porteuses isolées.

Les disciplines sont diverses : Peinture, arts plastiques, gravure, dessins... ; en initiation ou en perfectionnement.

- **Implication des enfants et des adolescents dans le(s) projet(s)**

Entre 2013 et fin 2014, ce sont 1422 enfants et jeunes entre 2 et 30 ans. (Voir répartition sur tableau)

Tranches d'âges	Nombre d'enfant
0/3 ans	295
4/6 ans	489
7/10 ans	469
11/15 ans	43
16/19 ans	31
20/30 ans	95
total	1422 enfants

Pour 2015, l'ouverture artistique et culturelle contribue à la réussite et à l'épanouissement des publics, notamment par le développement de l'autonomie et de la créativité, la diversification des moyens d'expression et l'appropriation de savoirs, de compétences et de valeurs.

Il contribue à l'épanouissement des aptitudes individuelles et à l'égalité d'accès à la culture, favorisant la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine et participe au développement de la créativité des pratiques artistiques.

Le projet empreinte(S) s'inscrira dans un territoire, il prendra appui notamment sur les ressources locales et privilégiera la démarche de projet en partenariat avec les acteurs (social, culture...)

Dans l'optique d'offrir, à un large public, un accès à la culture, le projet proposera des ateliers d'arts plastiques, des sorties, des résidences d'artistes et des expositions tout au long de l'année sur le territoire de la Cité Atrébate.

La sensibilisation aux arts plastiques passera aussi par le plaisir de pratiquer soi-même une activité artistique. Des ateliers seront proposés, ceux-ci seront ouverts aux enfants, aux adultes et aux personnes porteurs de handicaps.

Les disciplines seront diverses : peinture, arts plastiques, gravure, dessins... en initiation ou en perfectionnement. Chaque atelier sera proposé par un animateur artistique ayant une démarche artistique confirmée et pédagogique selon le public.

Cette démarche ce voudra solidaire, chaque participant devra s'acquitter d'un droit de participation par œuvre réalisée (une denrée alimentaire, un jouet ou un vêtement non utilisé).

La collecte sera ensuite remise à des organismes solidaires sur le territoire arrageois.

Cet atelier artistique solidaire aura pour mission de s'ouvrir comme un laboratoire

- **Répercussions du (des) projet(s) sur le territoire.**

Le projet empreinte(s) joue un rôle fédérateur autour des pratiques artistiques et de l'ouverture culturelle vers le tout public. Il ne sera et ne fera jamais de 'sous culture', mais il permettra aux acteurs associés au projet de développer ensemble une ouverture pour TOUS, à la connaissance de leur ville et de leur patrimoine par différentes thématiques, supports et techniques d'expressions.

L'évaluation du projet se fait sur l'année.

Le budget est de 5 000€

PLACE EN ETABLISSEMENT ACCUEIL JEUNE ENFANT PRIORITAIRE pour les familles en difficultés

• Description de l'action et de ses objectifs

Depuis 2012, la Ville a mis en place des critères de priorités dans l'instruction des dossiers de demande de place en EAJE pour un accueil régulier dont les familles présentent des difficultés sociales.

L'objectif est de permettre à ces enfants de bénéficier d'un accueil au sein des structures collectives afin de soutenir la socialisation mais aussi de d'accompagner les parents pour faciliter leur réinsertion.

Elles se déclinent en 5 priorités :

- Priorité 1 : Tenir compte du handicap
- Priorité 2 : Faciliter l'insertion et la socialisation des enfants arrageois
- Priorité 3 : Faciliter la vie quotidienne des 2 parents en activité (ou étudiant)
- Priorité 4 : Faciliter l'épanouissement des enfants dont les parents sont en inactivité
- Priorité 5 : Faciliter la vie quotidienne et la socialisation des enfants non arrageois

La Prestation Service Unique oblige d'avoir 10% de places d'urgence et 10% de places réservées aux familles en grande difficultés sociales.

LA JOURNEE DU PATRIMOINE JUNIOR

L'Office de Tourisme propose un événement unique dans la région : une Journée du Patrimoine " Interdite aux plus de 12 ans ". Au programme de cette journée, huit ateliers pour découvrir le patrimoine de la ville tout en s'amusant !

BAFA 2014 - 2015

Depuis quelques années, la Ville d'Arras a souhaité mettre en place une formation BAFA à destination des jeunes arrageois de 17 à 25 ans qui souhaitent se former dans les métiers de l'animation.

En janvier 2014, une trentaine de candidats a postulé. En partenariat avec la Mission Locale, le service insertion sociale et professionnelle des jeunes a proposé la mise en place un entretien de sélection au regard de la motivation des jeunes à suivre cette formation. 15 jeunes ont été sélectionnés (5 jeunes issus du quartier sud, 6 de l'ouest et 4 du centre ville).

Le déroulement de cette formation s'est fait tout au long de l'année durant les vacances scolaires. La ligue de l'enseignement était diligentée pour l'enseignement pédagogique. La phase de formation générale s'est déroulée la seconde semaine des vacances de février (12 jeunes ont réussi cette première partie de la formation).

La validation pratique s'est faite durant les vacances de Pâques, de juillet et d'août. (Un jeune n'a pas terminé sa session pour cause de maladie).

La formation de perfectionnement s'est déroulée durant les vacances de Toussaint. Deux thématiques ont été proposées soit surveillant de baignade, soit expression «Arts du Théâtre ».

8 jeunes ont suivi cette formation et ont obtenu la validation de leur BAFA complet
4 jeunes n'ont obtenu que la partie pédagogique.

Une remise des diplômes a été organisée le 12 décembre à la Base de Loisirs des
Grandes Prairies, en présence des élus de la ville et du directeur de la ligue de
l'enseignement.

Le service reconduit l'action en 2015 à hauteur de 18 jeunes. De plus, la CAF, dans le
cadre du Contrat Enfance et Jeunesse, financera des places supplémentaires.

Par ailleurs, la ville formera au BAFA 40 agents en contrat à durée déterminée en
2015.

FICHE 3

PARTICIPATION CITOYENNE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Pour développer la participation des jeunes et des enfants, la Ville d'Arras insistera sur la prise en considération de leur parole et leur participation à la vie de la cité.

Partie intégrante du projet de ville, la citoyenneté et la participation des jeunes ont pour objectif de renforcer les liens sociaux, de faciliter l'autonomie et de développer les solidarités en favorisant l'expression d'initiatives individuelles et collectives.

Dans le cadre du plan d'actions, il est nécessaire de faire le lien entre les différents acteurs qui oeuvrent sur le territoire arrageois. Une priorité est donnée en 2015 sur la citoyenneté, pour qu'une meilleure visibilité, valorisation des jeunes en tant qu'acteurs de la cité.

Au cœur des préoccupations du projet de ville, la jeunesse fait l'objet de toutes les attentions. Il est primordial de fédérer tous les acteurs autour d'un panel d'actions et de projets, et ainsi, favoriser directement un processus participatif à chacun.

Le plan d'actions s'intégrera par sa programmation dans le projet de ville en tenant compte des orientations pour améliorer leur quotidien en matière d'animations citoyennes et leur place au sein des différents conseils d'usagers.

Action(s) spécifique(s)

Des conseils d'enfants dans les écoles :

LES CONSEILS D'ENFANTS : La démocratie représentative à l'école

Le conseil d'école des enfants est un moment privilégié durant lequel les enfants deviennent acteurs au sein de leur école, en faisant des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié pour l'aménagement de l'école, les conflits dans la cour de récréation, un projet particulier d'action, etc...

Un travail transversal sera fait avec le conseil des jeunes.

Des conseils municipaux des jeunes :

LE CONSEIL DES JEUNES D'ARRAS

Depuis 1996, les jeunes ont la possibilité de se faire entendre auprès des adultes grâce à un outil de démarche citoyenne et participative "Le Conseil de Jeunes".

Tous les deux ans, la Direction Enfance Jeunesse Famille, organise une nouvelle campagne de renouvellement du Conseil des Jeunes au sein des collèges, publics et privés, du territoire d'Arras dans les structures jeunesse de la ville. Cela permet une meilleure représentation et répartition de la jeunesse au sein de cette instance.

En 2015, Tanguy VAAST a intégré le Comité jeune de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes.

Le budget à l'année est de 8 000 €

Autres... :

LES FORUMS JEUNES, permettront de relever nombre d'interrogations, de propositions et de sentiments par les jeunes et les professionnels sous formes d'échanges autour de thématiques relevées par les jeunes, avec pour objectif principal, la prise en compte de la parole des jeunes.

Il sera important que ces échanges rappellent le sentiment d'être reconnu comme acteurs de la cité.

LA MAISON DE L'INITIATIVE ET DE LA CITOYENNETE ARRAGEOISE (M.I.C.A.)

La M.I.C.A aura pour objectif de réunir, en un seul lieu, un ensemble d'acteurs, d'outils et de services favorisant les initiatives en tant qu'habitant et la participation active à la vie de la commune. La M.I.C.A regroupera un ensemble d'outils permettant l'accompagnement des initiatives citoyennes et (individuelles, collectives, ou d'associations). Pour offrir un service de qualité, elle s'appuiera sur un réseau d'acteurs et de partenaires spécialisés.

La M.I.C.A encouragera, soutiendra et valorisera la capacité d'initiative des habitants de 11 à 30 ans en proposant un accompagnement méthodologique, technique et financier de projets relevant de différents domaines.

La M.I.C.A utilisera les projets déjà existants comme le projet empreinte(S), les cafés débats, le conseil des jeunes et le conseil d'usagers jeunes

La Maison de la Citoyenneté, c'est un espace :

Convivial d'accueil, d'écoute, de dialogue

De rencontre entre les populations arrageoise

La population et les autorités locales

De réunions pour les associations de la ville

D'expérimentation de projets d'intégration et de démocratie

D'accès à l'ouverture de la citoyenneté (conseil des jeunes, conseil des usagers jeunes...)

La Maison de la Citoyenneté, ce sont des activités :

D'information et de sensibilisation sur des questions citoyennes

De rapprochement entre instances politiques et citoyens

De dynamisation et amélioration de la participation citoyenne

De développement d'initiatives nouvelles en partenariat avec le secteur associatif local.

Ouverture sur les différents publics (petite enfance, jeunesse, adultes, seniors)

Les objectifs :

- . Susciter et développer la démocratie participative en favorisant notamment le dialogue entre les autorités locales et l'ensemble des habitants.
- . Développer le sentiment d'appartenance des citoyens à la ville ainsi que leur intérêt pour la chose publique, le tout dans un esprit pluraliste.
- . Pour faire le lien entre le conseil des jeunes et les jeunes du territoire.
- . Pour faire appel à la jeunesse dans le cadre de la participation (chantiers jeunes / Empreinte(S) / événements jeunesse etc..)
- . Pour initier des ateliers et échanges nationaux, européens et internationaux avec d'autres jeunes (ANACEJ : partenariat / Villes jumelées ...)
- . Proposer des espaces dédiés aux jeunes et à l'initiative habitants... Maison de et de la citoyenneté aux Hochettes.
- . Développer un Espace de Prévention autour des addictions, des dépendances mais aussi sur la prévention de la délinquance et des incivilités au sein du quartier permettant à des médiateurs de terrain de se retrouver et d'échanger régulièrement.
- . Développer un espace de communication et d'information tout en étant un lieu de diffusion sur les autres structures jeunesse de la ville.
- . Développer et créer un Conseil de Maison, constitué d'habitants (jeunes et adultes), d'acteurs de terrain.
- . Développer un pôle numérique au sein de la structure, dans le cadre de recherches d'emploi, de création d'un CV...

LES CHANTIERS JEUNES BENEVOLES

Depuis 2012, la ville d'Arras a mis en place le dispositif Chantier Jeunes Bénévoles. Cette action permet à des jeunes arrageois de 11 à 25 ans, volontaires de valoriser leur savoir-faire sur des travaux de réfection sur les bâtiments de la ville d'Arras (Réfection de salle de classe, accueil de jeunes, installation de barrières de sécurité sur des événementiels - Main Square, Street Impact, Arras on the Beach...).

Leur but est de pouvoir se financer des projets ludiques, des formations BSR...

De plus en plus de jeunes souhaitent participer à ces chantiers On note une augmentation de la fréquentation à hauteur de 11 % (67 jeunes en 2013). Plus de 70 jeunes sur les 12 chantiers réalisés au cours de l'année 2014.

Budget : 8 000 €

Participation : 56 garçons de 12 à 20 ans - 15 filles de 12 à 18 ans

Le club de prévention - la vie Active

Budget 5 600 €

Le Club de Prévention a réalisé en 2014, des chantiers jeunes sur les différents quartiers de la ville d'Arras. (5 sur l'ouest, 1 sur le centre, 4 sur le sud). 70 jeunes ont ainsi pu participer à cette action (45 jeunes sur l'ouest, 25 sur le sud).

Les chantiers ont consisté à la rénovation de locaux, du nettoyage des espaces verts, de la mise en peinture et sont réalisés de manière complémentaire à l'action municipale.

DEVELOPPEMENT DE PROJETS PARTAGES entre jeunes haïtiens et jeunes français

Cette implication indispensable des jeunes a pour but d'aller au-delà d'un travail avec leurs propres enseignants, familles et camarades. Au contraire, l'intérêt dans ce projet d'appui au développement de Limonade est de créer une réelle envie de découvrir l'autre, sa culture, son quotidien, ses aspirations, dans un but d'ouverture au monde mais aussi de pérennisation de la coopération.

Toutes les occasions sont bonnes pour faire naître des interactions entre les jeunes des deux territoires, à commencer par le projet des 1000km pour Haïti. En effet, en 2012, dans la préparation de la participation des jeunes français aux 1000km pour Haïti, la ville d'Arras avait planifié de faire venir de jeunes haïtiens pour participer à cette course. Un problème d'obtention de visas n'a malheureusement pas permis de les faire venir mais les deux collectivités souhaitent rester sur cet objectif pour 2014 voire même 2015. Par la suite, les actions d'éducation au développement, telles que les restitutions des volontaires en retour de mission, les interventions de la ville dans les établissements scolaires et enfin le travail mené entre élèves et enseignants sur l'axe enseignement, a pour but de créer des liens entre jeunes et de faire naître des projets d'échanges entre les deux territoires.

La communication sur la coopération sera régulièrement présente dans les projets de jeunes : des stands présentant la coopération, notamment dans chaque lieu de participation aux 1000km pour Haïti, à la base de loisirs d'Arras lors de divers événements, des expositions dont l'une tout droit venue de l'ambassade d'Haïti en France.. Cette communication sera un moyen de faire connaître la coopération et d'attirer les jeunes vers les actions menées en faveur du pays.

Enfin, elle sera intensifiée chaque année sur le territoire, durant la semaine de la solidarité internationale, notamment au sein du centre culturel le Pharos.

Cette communication permettra de présenter et de rappeler les différents partenaires techniques et financiers œuvrant dans ce projet.

Budget : 5 300€

LES CAFES DEBATS

“Je défends ma liberté”

Les cafés débats ont pris place à la suite des attentats ayant bouleversé la France au début de l'année 2015.

Dans un premier temps, une marche solidaire fut organisée et plusieurs jeunes des quartiers se sont donné rendez-vous.

La problématique était de ne pas rester abattu par ces événements, il fallait penser à l'après et l'après était de défendre leur liberté.

Les jeunes ont donc profité de ce rassemblement pour effectuer des photos de citoyens avec une petite affichette "Je défends ma liberté !"

A la suite de cette action, un café débat sur le thème de la liberté s'est déroulé au sein d'un accueil jeunes, rassemblant plus d'une trentaine de jeunes et d'adultes qui ont pu durant deux heures, d'échanger et de partager autour de cette thématique.

A la suite de cet engouement, plusieurs cafés débats verront le jour sur l'année. Il sera question de plusieurs sujets qui seront débattus (addictions, dangers du Net, la sexualité...).

Le budget : 150 €

SÉCURITÉ ET PROTECTION

Il est important que les habitants et surtout les jeunes soient associés et sensibilisés autour de la prévention et de la sécurité Routière.

La question du renforcement de la sécurisation des abords des écoles par une présence humaine sera une action montée en lien avec la police municipale. Accompagner les actions de prévention et de réparation ainsi que les chantiers jeunes permanents.

Description de l'action et des objectifs

“LES BOULEVARDS SONT A TOUS”

La Direction Enfance Jeunesse Famille s'associe autour d'une randonnée ouverte aux vélos, rollers et trottinettes avec l'association Droit au Vélo. Cette action a pour but de sensibiliser les enfants accompagnés de leurs parents à la Sécurité Routière.

Cette action sera proposée trois fois durant l'année, avec la collaboration de la Communauté Urbaine d'Arras et la présence d'associations qui valorisent et sensibilisent les habitants à la randonnée pédestre et aux deux roues.

Un village de la mobilité rassemblera les publics autour la prévention et de la sécurité.

LES ESPACES DE VIE DE LA PETITE ENFANCE Espaces de vie et de sommeil des groupes de vie des enfants

Description de l'action et de ses objectifs.

La Ville d'Arras possède 4 multi-accueils, 1 crèche familiale et 1 crèche collective très sollicitées par les familles, la ville réaménage ses locaux afin d'améliorer les conditions de vie et d'éveil de ce public.

Les dépenses d'investissement et d'aménagement des locaux sont évaluées chaque année à 100 000 €.

Les dépenses consacrées à la politique petite enfance et familiale s'élèvent à 2 620 000 €.

PARENTALITÉ

La parentalité dans notre territoire

La parentalité intervient dans 3 domaines, transversaux à tous les domaines et temps éducatifs. La parentalité doit être reconnue avant toute chose comme pilier de l'éducation. C'est pourquoi il est nécessaire de tenir compte de l'évolution du modèle parental et sociétal. Prendre en compte le modèle actuel est nécessaire pour objectiver le sentiment de difficultés parentales et mieux les comprendre.

Il s'agira d'accompagner les familles, les parents, de les valoriser et les soutenir, de manière pérenne.....

Premiers acteurs et co-éducateurs dans l'éducation de leurs enfants, il est nécessaire que chaque parent puisse pleinement trouver sa place dans la construction personnelle de son enfant.

LE KIOSQUE : un lieu ressource novateur au service de la parentalité.

Description de l'action et de ses objectifs

La Ville d'Arras affirme sa volonté d'offrir un service adapté aux besoins des familles et des enfants. En effet, aujourd'hui les familles expriment de nouveaux besoins : appui, soutien, orientation.

C'est pourquoi le 6 janvier 2014 la ville a ouvert un nouveau dispositif, « Le Kiosque » un lieu ressources au service des parents d'enfants de 0 à 16 ans et des partenaires

Les deux objectifs majeurs d'accompagnement à la Parentalité :

- Assurer une meilleure visibilité de la politique de soutien à la parentalité et un meilleur accès aux services.
- Renforcer la fonction d'animation au sein de la gouvernance partenariale du soutien à la Parentalité.

Il est essentiel de renforcer la coordination des acteurs et des dispositifs pour assurer une plus grande cohérence des interventions entre les acteurs institutionnels, les associations et les familles.

C'est une coopération qui peut s'inscrire autour de quatre axes forts :

- L'animation d'un espace d'échange à destination des familles et des professionnels
- La mutualisation autour de l'observation du territoire et d'une centralisation de l'information à diffuser
- La reconnaissance des compétences et la qualification des acteurs de la parentalité

- La coordination de l'action parentalité pour une plus grande cohérence et lisibilité des actions

Différents modes d'échanges sont proposés autour :

- de permanences
- de réunion d'échanges à thème
- d'instances consultatives et participatives des parents.
- de réunions d'échange de professionnels
- d'une programmation événementielle relative à l'actualité (journée de l'allaitement, journée de la femme, préparation de la rentrée scolaire, inscription scolaire, réunion d'information sur les modes de gardes, inscriptions aux activités des centres de loisirs,...)

Le coût de fonctionnement est de 90 000 €

ARRAS BEBES, le guichet unique

A partir de février 2015, la Ville a souhaité inscrire le Kiosque en qualité de guichet unique d'inscription dans les structures d'accueil Petite Enfance. Les objectifs de celui-ci consistent à faciliter l'information aux familles, répondre au mieux aux différentes demandes d'accueil (occasionnel, régulier, urgence) et favoriser l'inscription dès le 3^{ème} mois de grossesse, afin de pouvoir proposer une structure d'accueil avant la naissance de l'enfant.

DES EVENEMENTIELS A DESTINATION DES FAMILLES

La famille est le lien essentiel de construction de l'enfant et de transmission des valeurs et des repères. De ce fait, elle joue un rôle fondamental dans la cohésion sociale.

Proposer des animations spécifiques pour les familles

Favoriser l'échange et le partage dans les actions familles

- Le Projet Empreinte(S), les ateliers parents – enfants, la M.I.C.A, utilisation des événementiels comme valorisation des actions de partage intergénérationnel.

Développer une offre d'activités et de loisirs tous publics

- Développer de nouvelles manifestations durant les mercredis et les vacances scolaires (Les rencontres de l'AVENT)

Améliorer l'offre par le partenariat inter services associatifs et économique

- Le Marché de Noël, Arras on the beach, chasse à l'œuf, la fête du jeu, le projet empreinte(S)
- Encourager les familles dans l'appropriation de la Base de loisirs comme théâtre d'initiative parents – enfants (le projet Empreinte(S) Processus artistiques Participatif).

La chasse à l'œuf – Arras on the Beach

Dans le cadre du projet de ville, l'animation famille constitue une mission prioritaire du volet jeunesse. Aussi, la chasse à l'œuf, Arras on the beach, le Marché de Noël sont autant de temps fort destinés aux jeunes arrageois et leurs familles, avec un axe d'ouverture et de rayonnement sur le territoire de la communauté urbaine et sur le tourisme. Il s'agit de proposer des temps d'animations ludiques, pédagogiques, culturels et festifs, tout en mettant en place une offre diversifiée au tout public.

Le budget pour ces deux événementiels est de 73 750 € hors salaires

VALORISATION DU LOGO UNICEF/AMF/ VILLE AMIE DES ENFANTS

La communication est une phase importante à destination des enfants et des familles. Pour marquer son appartenance au réseau ville amie des enfants, la ville d'Arras a souhaité apposer sur tous les supports de communication (affiches, flyers, carton d'invitation, site Internet) le logo du label Ville amie des enfants.

En 2012, dans le cadre de la journée des droits de l'enfant, quatre panneaux d'entrée de ville ont été posés et inaugurés en la présence de JANRY, créateur du Petit Spirou, des enfants des écoles. Lors de ce temps solennel, une jeune violoniste a pu jouer un air de musique avec son instrument.

En 2015, la ville s'engagera à valoriser son label auprès de son tissu associatif pour les impliquer à la défense des droits de l'enfant dans l'espace public et au cœur des instances.

ATELIERS PARENTS – ENFANTS - Direction de l'Education

L'action propose de travailler autour de la séparation parent – enfant, d'initier une inscription scolaire régulière et de mettre en place une passerelle vers l'école.

L'éducatrice de l'AREAS est une éducatrice de jeunes enfants de la ville propose des ateliers parents – enfants autour du jeu libre, de la lecture d'album, de comptines et d'activités manuelles.

L'action se déroule à l'espace parentalité, à la maison de services Jean Jaurès – Quartier Sud, afin de faire du lien dans le quartier.

Le public touché :

Les familles issues de la communauté des gens du voyage.

Parents	Nombre concerné	Enfants	Nombre concerné
Nombre de mères	2	0 à 3 ans	2
Nombre de mères	3	3 à 6 ans	3
Nombre de familles	3	6 à 12 ans	-
Autres	-	13 ans et +	-

Les parents sont à l'initiative du projet (*à la base du projet, il n'y avait que les enfants, le projet a donc évolué en fonction de la demande des familles*).

Les objectifs :

Le développement des relations parents/enfants autour de la petite enfance

Le partage des rôles

Les relations familles/écoles

LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan d'actions VAE/AMF/UNICEF. L'objectif principal de cette semaine est de valoriser les structures d'accueil de jeune enfant, les associations qui mettent en place des projets d'actions en faveur de la petite enfance et/ou des enfants et des parents, les assistantes maternelles, la PMI, la CAF, des services spécialisés (CAMPS, maternité, etc.)

Diverses actions sont proposées aux familles et aux enfants :

Ateliers parents - enfants, portes ouvertes pendant certains créneaux horaires, sortie dans une ferme pédagogique, etc....

25 partenaires sont présents à des ateliers pour les enfants dans le cadre de la clôture de cette semaine sous la forme d'une fête des petits qui se déroule dans un écrin de verdure clos, à la Base de Loisirs des Grandes Prairies. En 2015, ce sont 350 personnes, professionnels, enfants et parents, qui y ont participé.

LA MEDAILLE DE LA FAMILLE

La médaille de la famille est une distinction honorifique décernée, aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation.

Les lauréats seront ainsi valorisés par la municipalité, dans le cadre d'une cérémonie de remise de la médaille. Après une instruction de leur dossier par un jury composé de tous les partenaires liés à cette distinction.

FICHE 6

SANTÉ, HYGIÈNE, ALIMENTATION

La santé, l'hygiène et l'alimentation dans notre territoire.

Description de l'action et des objectifs

OPERATION « Diagnoform SAVOIR BOUGER » - Direction des Sports

La ville d'Arras soucieuse de l'état de forme de ses habitants a mis en place, une opération Sport santé à destinations des élèves du CE1 du territoire Arrageois en proposant des journées d'évaluation de la forme » Les rencontres de la forme »

Cette manifestation a pour but :

- de permettre aux élèves, de primaires, de mieux se connaître tôt pour mieux se gérer demain,
- de favoriser l'acquisition d'un socle commun de compétences physiques nécessaire tout au long de la vie,
- de contribuer à une meilleure connaissance des jeunes et donc optimiser leur accompagnement,
- de sensibiliser et mobiliser les parents via les enfants,

Un outil de diagnostic sera utilisé le « diagnoform », celui-ci consiste en 5 tests :

- un test d'endurance
- de coordination
- de force vitesse
- de vitesse
- et de souplesse

Le public visé : les élèves de CE1 soient environs 500 enfants.

Une concertation a été effectuée avec les acteurs de l'Education Nationale.

Cette opération permet de réaliser une cartographie de la forme de nos élèves arrageois, ce qui permet de cibler des actions précises dans la réalisation des activités sportives.

Cette opération sera mise en œuvre avec les rencontres de la forme et les intervenants des TAP Sports (Temps d'Activités Périscolaires).

La société API restauration a présenté une information sur l'équilibre alimentaire.

Le centre médico-sportif a participé pour les données anthropométriques.

Répercussions du (des) projet(s) sur le territoire

Les effets du projet ont été évalués grâce aux résultats des tests que chaque enfant a effectués.

Ainsi, nous avons pu constater l'état de forme de l'enfant (Souplesse, vitesse, ...) et avoir des résultats pour chaque et par école. Savoir également si les enfants pratiquaient ou non un sport au sein d'une association sportive.

Description de l'action et des objectifs

LES ATELIERS NUTRITION ET L'APPORT DU BIO DANS LES MENUS

Depuis plusieurs années, la ville d'Arras développe en collaboration avec les écoles maternelles et primaires une sensibilisation à l'alimentation, à la santé. Ces actions permettent de promouvoir auprès des enfants les bases d'une alimentation équilibrée et surtout de découvrir par le biais d'actions d'animation, les fruits et légumes du quotidien et ceux oubliés. Dans le cadre de la restauration, le planning des repas est scrupuleusement travaillé avec la collaboration des enfants. En 2015, les produits bio seront reconduits à 20 % dans la restauration des scolaires et aux centres de loisirs et plus présents en passant de 10 à 20% sur les menus de la petite enfance.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION – Campagne d'informations aux familles

Description de l'action et de ses objectifs

Chaque établissement d'accueil jeunes enfants propose tous les trimestres des nouvelles actions de sensibilisation par l'affichage de campagne de prévention, d'animation d'ateliers autour de la prévention.

FICHE 7

HANDICAP

En matière de handicap, la ville favorise la participation des enfants porteurs d'handicap dans le cadre des activités périscolaires et en particulier des périscolaires mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Ainsi, 10 auxiliaires de vie scolaire ont été recrutés par la ville depuis la rentrée scolaire pour accompagner les enfants sur tous les temps d'activités périscolaires.

La ville poursuit depuis 2013 son partenariat avec les associations d'handicapés, avec un conseil consultatif au cours duquel sont examinées les améliorations à apporter, tant pour le domaine public communal que pour l'accessibilité aux animations, bâtiments municipaux et événementiels sur la ville.

L'ensemble de ses efforts a permis à la ville d'Arras d'être classée 8^{ème} ville française la plus accessible, au classement de l'Association des Paralysés de France en février 2013. Mais malgré cette distinction, la ville n'a cessé de provoquer ses services pour offrir et développer des projets pour TOUS.

Description de l'action et de ses objectifs

ACTIVITES DE LOISIRS PARTAGEES PARENTS/ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP. En partenariat avec l'association Terr' Access.

L'étude « ArrasEn'Acc » réalisée par l'association Terre Access en 2013 démontre le manque d'offre de divertissement adaptée et encadrée sur le territoire. La situation nationale concernant l'enfance en situation de handicap témoigne aussi d'un manque de « tiers-lieux » de médiation parents/enfants hors des institutions et des foyers familiaux.

Pourquoi ? L'hypothèse vérifiée guidant l'action réside dans le manque d'offre de loisirs adaptés localement et régulièrement pour les enfants dés-institutionnalisés et/ou vivant en famille. De la même manière, les groupes d'échange informels entre parents vivant le handicap d'un enfant restent rares. L'objectif de ce projet réside dans l'apport de solutions progressives et partagées à ces deux problématiques territoriales. La question transversale de la relation et du maintien du lien entre parent et enfant à travers le jeu et l'activité reste l'essence du projet autant que son support organisationnel.

Pour qui ? Le projet s'adresse en premier lieu aux familles touchées par la situation de handicap, quelle qu'elle soit, d'un enfant. L'objectif est d'offrir un potentiel de divertissement aux enfants de manière accompagnée et spécifique ainsi qu'un espace de médiation parents/enfants et de groupe de parole aux parents.

Les acteurs associés : Le projet implique de nombreux partenaires institutionnels naturels de l'association (ville d'Arras, CAF, MDPH, CUA, APF...)

Il implique la participation de personnes bénévoles (coordinateur institutionnel du projet, parents participant aux activités) ainsi qu'une animatrice spécialisée professionnelle rémunérée 4h par semaine au tarif en vigueur. Des professionnels impliqués de France et du Québec (universitaires, porteurs de projets sociaux, directeurs d'établissements) s'associent bénévolement au projet en y apportant un regard critique et des conseils méthodologiques.

L'association se lie par ailleurs avec l'association arrageoise Marche avec Liam ainsi qu'avec la chaire de soutien à l'autodétermination et le centre d'étude en récréologie spécialisée de l'Université du Québec à Trois Rivières (UQTR).

Ces divers partenariats s'inscrivent dans la continuité des démarches institutionnelles engagées par l'association et ses membres depuis plus de trois ans. Le comité de suivi de l'étude « ArrasEn'Acc » restant actif depuis les conclusions de cette dernière, le projet actuel s'inscrit dans la lignée des échanges et partenariats noués à ce moment. L'ensemble des acteurs associés au projet étant motivé par l'aspect innovant de ce dernier et par le manque identifié auquel il entend palier collectivement.

Le coût de l'action est de 7 660 €

FAVORISER L'ACCUEIL DES ENFANTS DANS LES STRUCTURES COLLECTIVES

Description de l'action et de ses objectifs

A partir de 2015 afin de soutenir la socialisation du jeune enfant porteur de handicap, la ville va favoriser l'accueil la proposition d'un parcours personnalisé et adapté pour la famille et l'enfant. Développer le partenariat avec les professionnels extérieurs de la structure afin de permettre un accueil global, faciliter les séances de rééducation proposé par le CAMSP, les orthophonistes...

COMBATTRE L'ILLETTRISME

De nombreuses actions de lutte contre l'illettrisme existent sur la Ville d'Arras. Ces actions ont pour vocation de développer et d'améliorer la relation parents/école, d'amener les parents à retrouver l'envie d'apprendre pour la transmettre à leur(s) enfant(s), de maîtriser l'expression écrite, mais d'accroître la réussite des enfants par la maîtrise des savoirs de base.

Le public touché : Professionnels, enfants et parents.

ÉDUCATION

L'éducation est le terreau dans lequel poussent les enfants d'une nation, leur donnant les moyens de réussir, de se construire et de se réaliser en tant qu'un individu. Elle constitue un socle commun de valeurs, de culture et de connaissances.

Dans une ville telle qu'Arras, cette chance doit pouvoir être donnée à tous. La ville place l'éducation comme première priorité, elle vise à promouvoir pour tous les arrageois, enfants, jeunes et moins jeunes, la maîtrise des savoirs, des savoirs faire qui contribuent à développer les valeurs fondamentales de solidarité, du respect de soit et de la différence et de l'engagement de chacun. Le pari sur l'éducation, c'est l'amélioration de la sécurité, de la santé, du progrès social, économique et culturel, de la tolérance et de la coopération.

Enfin, l'éducation est la condition indispensable au développement de l'individu et donc au développement de la société.

LA PASSERELLE : L'intégration des enfants dans des dispositifs passerelle avec l'école maternelle.

La ville encourage l'acquisition des pré-requis nécessaires à l'intégration scolaire par l'ouverture d'un nouveau lieu passerelle, favoriser la socialisation du jeune enfant par l'accueil en structure collective, développement des lieux facilitant la séparation mère/enfant.

LES ATELIER TAP DANS LES ECOLES

Il est nécessaire de mettre tous les enfants et les jeunes sur le même plan d'accès aux offres. La mise place de la réforme des rythmes scolaires et de ses ateliers périscolaires, pourront œuvrer pour réduire les inégalités face à l'ouverture culturelle, chez les élèves du premier degré.

Les ateliers se déroulent sur une durée de 45 minutes, sous forme de rotation trimestrielle. Le partenariat avec l'Education Nationale est important et le dispositif des TAP est en lien avec les projets des écoles.

Le contenu pédagogique des TAP est spécifique à chacune des écoles. Les ateliers sciences et découvertes, développement durable, citoyenneté, apprentissage de la langue des signes et une ouverture à la découverte des bases de la pratique des langues, comme le polonais, l'italien et l'arabe littéraire...

LA REUSSITE EDUCATIVE

La réussite éducative passe avant tout par une prise en charge qualifiée des enfants sur tous ses temps de vie, qu'ils soient scolaires, périscolaires ou encore extrascolaires. Elle fait tout d'abord référence à un encouragement à une scolarisation précoce, car les difficultés d'un enfant, ciblées dès son plus jeune âge, tendent à disparaître plus rapidement et facilement.

Améliorer la lisibilité des actions éducatives en dehors des temps scolaires, renforcer l'accompagnement des enfants en difficulté par le développement du Programme de Réussite

Educative sera un atout pour l'ensemble des enfants du territoire, éprouvant toutes sortes de difficultés. Il sera nécessaire de prévenir l'échec et de renforcer la prise en charge des élèves transparents ou en situation de décrochage, dès les premiers signes d'alerte.

Le budget de l'éducation s'élève à 6.966.000 €. Ce budget reprend l'ensemble de l'éducation, les rythmes scolaires, la réussite éducative et la vie étudiante

FICHE 9

JEU, SPORT, CULTURE, LOISIRS

La ville a jeté les bases d'un véritable schéma d'accompagnement de chaque jeune dans la définition de son parcours de vie en favorisant son autonomie, mais aussi pour veiller à l'accessibilité des publics et à la continuité de l'offre éducative, culturel et sportive péri et extra scolaire, et enfin pour encourager à l'intérieur de ces actions la participation et l'épanouissement des jeunes à la vie en collectivité.

ROULEZ JEUNESSE ! Un panel d'animations pour la jeunesse arrageoise

LES CENTRES DE LOISIRS – Pour une approche de la socialisation des enfants

Les mercredis, la Base de Loisirs accueille les enfants de 2 ans et demi à 12 ans en journée complète avec repas et en demi journée avec ou sans transport.

Les mercredis récréatifs sont rythmés autour d'un projet pédagogique développé sur une thématique qui s'étale sur l'année. Initiations, découvertes et ouverture sur la culture, le sport et les jeux ludiques offrent aux enfants de s'épanouir au cœur de cet écrin de verdure au centre de la ville.

Pendant les vacances d'automne, d'hiver, de printemps et d'été, l'accueil est en journée complète avec repas et transport.

Un accueil échelonné en garderie est proposé en matinée et en fin d'après-midi jusque 18h30.

Pendant les vacances scolaires, les centres accueillent chacun une catégorie d'âge spécifique.

Les enfants sont inscrits à la semaine et un ramassage gratuit est effectué dans les différents quartiers de la ville.

Les catégories d'âge :

- . Les tout-petits : 2 ans et demi.
- . Les petits : 6 – 7 ans.
- . Les moyens : 8 – 9 ans.
- . Les grands : 10 – 12 ans.

LES CLUBS ADOS

Ils sont situés à la Base de Loisirs ou au Pôle Culturel le Pharos selon les périodes. Les Clubs Ados sont destinés aux jeunes âgés de 13 à 15 ans. Lieux ouverts sur la culture, le sport et le ludique, les clubs Ados développent les animations d'excellence auprès du jeune public. (Théâtre, vidéos, photos, foot américain, jeux de plateau...).

Les Clubs Ados fonctionnent en journée complète, une navette de 9 places est prévue à plusieurs points de la ville.

Les tarifs des Centres de Loisirs et du Club Ados sont déterminés selon les ressources des familles et révisés chaque année au 1^{er} janvier.

LES ACCUEILS JEUNES – 4 lieux ressources pour les jeunes

Quatre centres accueillent les jeunes âgés de 11 à 17 ans. Des temps d'activités sportives, culturelles et de loisirs sont proposés aux jeunes tout le long de l'année.

Les jeunes peuvent également y trouver une aide et un accompagnement à la réalisation de projets personnels ou professionnels (formations, stages, conseils, orientations...)

- . Van d'Or, secteur Centre
- . Les Hochettes, secteur Ouest
- . Saint-Exupéry, secteur Ouest résidence Saint Pol
- . Jean Jaurès, secteur Sud.

Les accueils sont ouverts du mardi au samedi en période scolaire.

Pour les 11 – 17 ans

- . Mardi, jeudi, vendredi de 16h à 19h
- . Mercredi de 13h30 à 19h
- . Samedi de 13h30 à 18h

Pour les 18 – 25 ans

- . Les mardi et vendredi de 19h à 20h.

VACANCES SCOLAIRES – Automne, décembre, hiver, printemps et été

L'accueil de loisirs 11 – 14 ans offre aux arrageois un nouveau mode d'accueil pour les pré-ados pendant les vacances. Cet accueil est ouvert au sein d'un des accueils jeunes du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h.

Au programme : activités sportives, culturelles, visites, parc de loisirs, stages, mini-séjours...

L'ACCUEIL DE JEUNES 14 – 17 ans.

Il consiste à accueillir les jeunes au sein d'un équipement sportif du lundi au vendredi pendant les vacances de 13h30 à 18h30 (dont une journée complète par semaine) avec une possibilité de participer à des chantiers jeunes bénévoles en matinée.

Au programme : aide aux projets, départs autonomes et mini séjours, chantiers jeunes et solidaires, sports et loisirs, stages...

Tarifs des accueils jeunes

- . Un droit d'inscription annuel valable du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- . Un titre de transport annuel en option.

Le budget des Centres de loisirs est de 141 000€

Les colonies de vacances Hiver et Eté : 123 000€

LE SPORT, UNE OUVERTURE POUR LES JEUNES

Il existe 2 piscines municipales sur le territoire arrageois. 4 930 entrées enfants/jeunes.

33 kilomètres de pistes cyclables

21 Terrains Multisport :

- Il existe 21 terrains multisports protégés :
- Terrain Multisports + boulodrome Parc des Rosati
- Panneau de basket et un but de foot Goudemand
- Terrain de Basket place de l'ancien rivage
- Terrain de Basket à la base des grandes prairies
- Terrain de football (herbe) + terrain de Basket + boulodrome Fénelon
- Terrain Multisports Saint Exupéry
- Terrain Multisports + boulodrome+tables de tennis de table Baudimont
- Terrain de Basket + boulodrome Gutemberg
- Terrain de football + terrain de Basket Blancs Monts
- Terrain Multisports Lebrun
- Panneau de Basket Square Picasso
- Panneau de Basket Square Roitelets
- Terrain Multisports Jean de la Fontaine
- Terrain de Basket Jardin du Gouverneur
- Terrain de football Jean Jaurès
- Terrain de football Herriot
- Terrain multisports René Méric
- Terrain de basket + espace de jeux (schiste) Jardin du Rietz
- Terrain Multisport (basket /handball/ football) + boulodromes Devillers
- Terrain de football CTM
- Terrain de football DDE

LA CULTURE AU SERVICE DE LA JEUNESSE

1) Pour le public individuel

- gratuité de l'accès au musée pour les moins de 18 ans
- outils de médiation spécifique gratuits comme des livrets jeune public
- ateliers artistiques pendant les vacances scolaires ouverts aux 6-14ans
- événements spécifiques comme la Saint-Gaston (1er février), des lectures, des spectacles intégrés dans la programmation culturelle du musée et des expositions Versailles-Arras

2) Pour le public scolaire, en partenariat avec l'Office du tourisme

- propositions de visites guidées et ateliers artistiques adaptées aux programmes scolaires
- visites "à la carte" conçues spécifiquement par le musée pour une école
- projets pédagogiques et artistiques spécifiques autour des collections et expositions conçus en lien avec des partenaires associatifs comme Muse Musons Musée, l'Etre Lieu ou les Ateliers de la Halle.

3) Pour les structures périscolaires

Crèches, école de la deuxième chance, handicap...

- visites guidées et ateliers adaptés et gratuits réalisés par une médiatrice du musée

FUNNY RUN – Direction des Sports

« FUNNY RUN » Course pédestre inspirée de la célèbre course « THE COLO RUN » lancée aux Etats-Unis en janvier 2012, Cette course s'étend sur 5 km, où des sachets de poudres colorées sont lancés tous les kilomètres afin d'en ressortir le plus coloré possible.

A l'issue de la course une collation sera proposée aux participants.

Les objectifs :

Encourager la pratique sportive en s'amusant d'où le mot « funny » qui veut dire amusant et en prenant du plaisir à faire du sport.

Renforcer l'accompagnement des Etudiants dans le montage de projet

Favoriser le lien entre association sportive, partenaire public et partenaire privée

UN TISSU ASSOCIATIF LOCAL DYNAMIQUE

Depuis de nombreuses années, la Ville d'Arras accorde un intérêt particulier à développer auprès du tissu associatif local, qu'il soit sportif, culturel ou participatif, une ouverture vers la jeunesse.

A partir de 2015, les associations seront intégrées dans la charte Ville Amie des Enfants. Chaque association sera sensibilisée aux engagements à prendre pour développer une politique d'accueil et de confort pour les jeunes comme pour les parents.

Le bien-être de tous passe aussi par la possibilité de pratiquer un sport, un loisir sans esprit de compétition mais sous forme ludique et de divertissement.

LE PASS' JEUNE

Ce pass est la synthèse des efforts et des actions mises en synergie par la culture, les sports et la direction enfance jeunesse. Il propose aux jeunes de disposer d'une carte nominative et individuelle afin d'accéder librement à une multitude d'activités et services.

Piscines, stages sportifs, entrée de cinéma, accès aux accueils jeunes en péri et extrascolaire, carte de transport urbain en option, pass culture composé d'un tarif symbolique de 10 € pour des spectacles, des entrées gratuites aux collections permanentes au musée d'Arras.

Le budget est de 17 500€

LE FESTIVAL LIRE O' SUD

Depuis cinq années, la bibliothèque du quartier sud organise le festival Lire O' sud. Le festival est décliné sous forme de thématique (ex : Nature, l'écologie, l'environnement, le recyclage des déchets...)

A cette occasion, des auteurs et illustrateurs sont invités pour des ateliers et des rencontres ouverts aux écoles, lycées et au tout public.

Durant deux jours, les animations, les conférences, les spectacles de contes et comptines ambiance la bibliothèque.

La ludothèque développe autour des jeux de plateaux et vidéos plusieurs animations.

Le budget de fonctionnement est de 14 000 €

LA PROMOTION DU SPORT ET DE LA CULTURE comme levier d'inclusion sociale et d'ouverture à la solidarité

- **Mise en place d'un Pôle culturel CEDAJ : Centre d'Appui à la Jeunesse**

Fort de son expérience et de l'attrait de son pôle culturel « le Pharos » auprès des jeunes, la ville d'Arras sera un réel soutien technique dans la mise en place d'un Centre d'Appui à la Jeunesse, au sein de la ville de Limonade. Ce pôle sera un lieu de rencontre pour les jeunes, un lieu où ils se sentiront libres de s'exprimer. Au delà de favoriser la pratique d'activités socioculturelles, physiques et sportives, le Centre d'Appui à la Jeunesse sera un tremplin au développement de la solidarité et de l'entraide, il valorisera auprès des jeunes la pratique des arts, des traditions culturelles, et du patrimoine Haïtien. Enfin il encouragera la mobilité des jeunes en provoquant à travers le pays et le monde des rencontres de jeunes et des échanges culturels, à commencer par le centre culturel arrageois. La mise en place de ce centre, prévue pour 2015, pourra prendre exemple notamment et collaborer avec les autres centres culturels présents dans les grandes villes telles que Cap Haïtien. Les deux animateurs formés pendant un an sur Arras mettront en place les activités pensées avec les partenaires, et travailleront dès la mise en marche du centre avec les jeunes de la ville. Ils effectueront au préalable, en lien avec le volontaire une sensibilisation auprès de ces jeunes. Enfin, leur expérience sur Arras facilitera d'autant plus le lien à faire avec les jeunes, le service culture de la ville et le centre culturel.

- **Mise en place d'un atelier photos, vidéos sur les deux territoires**

Dans le cadre de la mise en place du pôle culturel un premier travail pour la mise en place d'un atelier photos, sera entrepris dès 2013 avec l'objectif d'intégrer le CEDAJ dès 2015. En effet, les volontaires envoyés en Haïti dès 2013, auront, parmi leurs missions, à photographier et filmer les grandes étapes, les moments clés de leur expérience. Ce premier travail permettra d'obtenir de la matière pour la mise en place d'un atelier photos-vidéos qui fera partie intégrante du pôle culturel et des activités qu'il propose. Cette mission aura pour but notamment d'enclencher un attrait des jeunes voire même des habitants de Limonade pour cette activité et permettre d'envoyer régulièrement des photographies à la ville d'Arras sur leur quotidien, sur les évolutions.

Parallèlement, la ville d'Arras souhaite entreprendre cette même démarche afin de pouvoir échanger sur le long terme avec son partenaire. Aujourd'hui certains jeunes sont relativement sensibles et actifs dans la coopération Arras-Limonade, des jeunes à même de créer un engouement pour la mise en place de cet atelier photos. De plus, Arras prévoit la création d'un club des Ambassadeurs Solidaires (ci-dessous), les jeunes arrageois actuellement actifs dans la coopération pourraient ainsi participer à la création de ce club, y intégrer et faire vivre l'atelier photos.

- **Les « 1000km pour Haïti » : une action sportive synonyme de solidarité**

Ce projet éducatif vise à redonner une image positive de la jeunesse « difficile » en conférant aux jeunes le statut « d'ambassadeurs solidaires » s'engageant dans un raid sportif de 1000km de Paris à Barcelone. A travers ce projet, la ville d'Arras, fortement investie depuis 2011 souhaite créer un « Club des Ambassadeurs solidaires » qui sera à la tête de plusieurs projets en lien avec la Ville de Limonade, notamment le projet d'atelier photos vidéos sur les deux territoires de coopération. Ces actions se feront en partenariat avec l'association « Comme

Image », à la tête du projet des 1000km et qui souhaite faire d'Arras une ville symbole des actions pour Haïti.

Concrètement, depuis 2011, Arras s'est engagée dans ce projet en faisant participer des jeunes de la Région dans le but d'atteindre ces 1000km. Ces jeunes, originaires des quartiers arrageois mais aussi des jeunes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse d'Arcueil et du Pas-de-Calais ainsi que le Racing Club d'Arras ont pu participer au lancement du premier kilomètre à Arras. L'élan engagé dans ce projet ne s'arrête pas mais au contraire grandit et prévoit au-delà de la participation aux 20km de Paris chaque année, une participation à la course du Louvre Lens (en partenariat avec la Ligue Nord-Pas de Calais d'Athlétisme) et une intégration de ce projet dans les actions sportives organisées par la ville d'Arras dès 2013. Enfin, la ville prévoit la participation de jeunes athlètes haïtiens dans cette action.

Au-delà des dons pouvant être récoltés, ce projet est une réelle ouverture au monde et à la solidarité internationale. Par ses actions de communication, il permet d'encre sur le temps les projets menés par la ville d'Arras en faveur d'Haïti et de permettre aux jeunes de s'investir dans des projets concrets.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La solidarité internationale implique une ouverture d'esprit. La Ville d'Arras souhaite développer autour de ses actions la possibilité de connaître d'autres visions du monde qui ne peuvent qu'enrichir sa personne. De comprendre que le monde ne tourne pas autour d'un quartier ni d'une ville mais autour des personnes qui les constituent et qui les font vivre à travers leur caractère différent.

La notion de **solidarité internationale** rassemble les actions et attitudes de prise en compte des inégalités ou d'injustices entre pays ou entre deux collectivités... Pour les comprendre afin de, tant que possible, les résoudre ou les combattre, de manière solidaire.

Pourtant, il ne faut pas exclusivement voir ce qui se fait à l'extérieur. La solidarité, c'est discuter avec une personne âgée, aider une personne handicapée à faire ses courses. Ce sont des actions à priori anodines et discrètes. Mais cette forme de solidarité est importante et elle se perd, au détriment d'autres activités, plus mercantiles et individualistes.

Les actions :

CITOYENS DU MONDE

Si proches et pourtant si loin, des âmes qui n'auraient jamais dû se rencontrer se retrouvent prises malgré elles dans un engrenage coopératif qui permettra de laisser leurs Empreinte(S). Entre besoins et attentes, entre la réalité des faits et la perception que l'on a d'eux, ils devront mener leurs idées sous la même bannière pour être connu, reconnu et fier d'exister et de prouver que mêmes à mille lieux, il est possible de s'écouter, se voir, dialoguer et découvrir le quotidien de chacun à travers des expositions et des œuvres interactives.

Sur une approche des thématiques suivantes:

- Sport et Culture
- Promotion du droit des femmes et de l'égalité homme – femme
- Appui institutionnel : gouvernance locale, aménagement, appui aux intercommunalités et promotion de la démocratie locale

Dès que le projet s'étoffera, l'idée est de le développer par l'intermédiaire du réseau villes jumelées, de le promouvoir avec l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes vers les futurs conseils d'enfants de jeunes qui souhaiteront s'associer au projet.

Ce projet sera développé sur les différentes actions mises en place, et les expositions prendront plus d'ampleur.

L'idée est que ce projet Parallèle, laisse une empreinte et permet de véhiculer la parole, la vision et le regard de chacun vers la jeunesse.

Développer le projet et le partager avec le réseau des conseils de jeunes et d'enfants de l'ANACEJ..

SEMAINE DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

Le service de la coopération décentralisée développe en collaboration avec de nombreuses structures associatives, établissements publics, collectivités, saisissent l'opportunité de réaliser communément une programmation autour de cette semaine en allant vers les publics pour échanger et insuffler plus de solidarité au quotidien. Celle-ci se déroule sur la troisième semaine de novembre.

LE CLUB DES AMBASSADEURS SOLIDAIRES (CLUB DES AS)

Depuis la signature de la convention de partenariat sur la coopération décentralisée entre la ville d'Arras et la commune de Limonade (Haïti). Le club des ambassadeurs solidaires a toujours été l'un des objectifs à développer au sein du service de la coopération.

L'idée est de sensibiliser et d'apporter aux jeunes arrageois, une information, un message pour les amener à s'ouvrir sur les difficultés que peuvent rencontrer certains pays suite à une catastrophe écologique, naturelle ou autres causes pouvant porter préjudice à la population.

(ex : tremblement de terre en Haïti)

En collaboration avec l'association Comme une Image, les jeunes ont pu échanger, découvrir et se mobiliser ensemble pour développer des actions communes pour apporter aux enfants du matériel scolaires....

Mais c'est aussi l'implication sur des projets d'envergure nationale avec la course pédestre des 20km de Paris, la vente de bracelet pour Haïti, la tenue d'un stand sur le Trocadéro pour sensibiliser la population...

LA COOPERATION DECENTRALISEE

Historique

C'est suite au séisme du 12 janvier 2010 en Haïti et à une proposition d'engagement de la ville d'Arras faite par le préfet référent en Haïti, Monsieur Jean Dussourd, que la commune a souhaité enclencher une démarche de réflexion sur l'accompagnement à la reconstruction du pays.

En découvrant de plus en plus Haïti, la ville d'Arras s'est rendu compte que des problématiques étaient déjà abordées avant le séisme et que l'intérêt était de créer un partenariat sur le long terme, avec une collectivité à l'échelle de la ville. Les similitudes avec la commune de Limonade (commune n'ayant jusqu'à aujourd'hui aucune coopération) sont vite apparues et après un important travail d'études, d'analyses et de rencontres, le partenariat entre les deux collectivités a pu être lancé dès 2011.

Dans ce cadre, la ville d'Arras a organisé un premier déplacement de la première adjointe et conseillère générale en juillet 2011, passant par Port au Prince, Cap Haïtien et Limonade. Cette dernière a rapidement insisté sur la distinction à faire entre les préjugés véhiculés depuis Port-au-Prince donnant une image de misérabilisme de la Province et la réalité, qui est le souhait de Limonade de montrer qu'elle a du potentiel et qu'elle peut sortir de ces clichés. Au cours de ce déplacement, la première adjointe a pu rencontrer les responsables locaux : le maire actuel de Limonade, son conseiller et ancien maire de la ville et sur le volet enseignement les responsables du lycée agricole de Limonade et des Universités de Limonade et du Cap Haïtien.

Les différents échanges et la prise de connaissance d'un document de synthèse (joint au dossier) sur le territoire et le potentiel de la ville ont mis en avant de réels besoins en termes

de gouvernance locale (appui à la décentralisation, gestion du territoire et de la collectivité), d'agriculture, de jeunesse (sport et culture), et d'enseignement.

Ces constats ont pu être formalisés en octobre 2012 par la signature d'une charte d'engagement réciproque entre les deux collectivités mettant en avant les axes de coopération et les objectifs de ce partenariat. A cette occasion une délégation de Limonade s'est rendue à Arras pour finaliser la charte avant sa signature et pour échanger sur les actions à venir et les priorités pour le projet dès 2013.

Le projet de coopération décentralisée (né en juillet 2011) entre les communes d'Arras et de Limonade est avant tout basé sur la solidarité, le développement et l'enrichissement mutuel autour de quatre axes : la gouvernance, l'enseignement, la culture et l'agriculture.

Le but est de favoriser la connaissance mutuelle entre les deux communes et celle-ci s'est concrétisée par l'envoi d'un jeune arrageois, dans le cadre d'un service civique international en Haïti, qui se veut « ambassadeur » à Limonade et ce lien est nécessaire pour faciliter les échanges.

Ce projet triennal est porté par la ville d'Arras, en coopération avec son partenaire institutionnel, la ville de Limonade. Depuis 2010, les démarches entreprises par les deux collectivités ont permis de formaliser cette coopération le 18 octobre 2012, par la signature d'une charte d'engagement réciproque entre Arras et Limonade. Par la suite, la priorisation des axes de coopération, la mise en avant d'objectifs et d'actions à mener au travers de cette charte ont amené les deux communes à entreprendre un projet d'Appui au Développement de Limonade (PADL) dès 2013. Ce projet intervient dans le cadre d'une décentralisation future, fort probable en Haïti et aujourd'hui nécessaire au développement du pays en pleine reconstruction.

Dans un premier temps, le projet priorise dès la première année, la consolidation de la coopération Arras - Limonade dans un but de connaissance mutuelle renforcée et de validation des axes, des objectifs et actions envisagés jusqu'à aujourd'hui. Cette consolidation passera par la réalisation d'un diagnostic sur les deux territoires dans les domaines de coopération. Ces diagnostics seront à la fois un moyen pour les deux collectivités d'avoir un document de référence leur permettant de mieux connaître le territoire, les acteurs, le fonctionnement de la collectivité mais aussi un moyen d'évaluer la mise en œuvre des objectifs et actions du projet. Parallèlement, le renforcement des capacités des acteurs de la coopération est une action qui tout le long du projet permettra d'apporter un certain dynamisme au territoire et l'assurance d'un développement local pérenne. Une pérennité qui ouvrira la porte aux projets partagés entre les acteurs des deux territoires et qui ouvrira les jeunes, acteurs clés du développement, au monde.

Les principaux axes de ce projet :

L'identification des besoins autour des quatre axes (cités plus haut) en réalisant un état des lieux des attentes et des possibilités locales ; l'élaboration de projets d'intervention, en facilitant les partenariats entre Arras et Limonade (le lycée agricole, l'Université d'Arras, la chambre d'agriculture...) et en planifiant des déplacements futurs des Haïtiens.

Trois domaines de coopération sont mis en avant :

Des échanges entre les élus à travers de nombreux domaines : Développer la commune par la structuration des services haïtiens et la formation du personnel, la mise en place d'un CLS (Contrat Local de Sécurité et de Protection Civile) et la restructuration urbanistique ; Accompagner les élus dans un projet de mise en valeur du patrimoine, de valorisation du tourisme et la préservation environnementale ; Mettre en place des projets éducatifs, sportifs, artistiques et culturels.

Une coopération universitaire entre l'Université d'Artois et l'Université d'État d'Haïti à travers trois pôles majeurs : la création d'un master spécialisé en droit privé et droit public, dans la gestion des collectivités territoriales, la gestion d'entreprise et l'environnement ainsi qu'un master concernant l'administration économique et sociale dans un projet de diversification des perspectives d'avenir et notamment en favorisant de courtes filières en informatique, commerce et tourisme et des filières plus longues en histoire et géographie.

Une coopération avec les lycées professionnels et agricoles en favorisant la formation aux filières piscicole, d'assainissement, de mécanisation et de gestion de l'eau notamment en créant une ferme d'application à proximité du lycées.

Objectifs du projet : finalité générale

Le projet vise à :

1. **Consolider la coopération Arras – Limonade** afin de mieux se connaître mutuellement, d'évaluer, de valider et de prioriser les axes et actions prévues sur les trois années à venir.
2. **Renforcer les capacités des acteurs du territoire** par des actions de formations sur les quatre axes de coopération et par l'aide à la mise en place de filières en gestion, droit, histoire-géographie et agriculture dans les établissements scolaires, dans un but de développement économique du territoire.
3. **Impliquer au maximum les jeunes dans les actions** entre les deux collectivités dans un but de pérennisation du projet et de sensibilisation à la coopération et à la solidarité internationale.

La ville d'Arras va pour répondre à ces objectifs, s'appuyer, en lien avec la commune de Limonade, sur le fonctionnement local. La logique d'adaptation technique et financière aux systèmes locaux sera prioritaire sur tous les axes et s'adaptera selon les avancées du projet et les objectifs. Dans ce cadre une évaluation au préalable de chaque action sera nécessaire. Pour ce qui est du lien entre les deux collectivités, un travail dès la première année sera fait afin de soutenir le développement en cours des Technologies de l'Information et de la Communication dans la commune, un moyen de se concerter régulièrement, de garder un contact et de rester au maximum cohérent dans toutes les actions du projet. (Lien avec les engagements de la Déclaration de Paris et du programme d'actions Accra).

Le budget 2014 était de 157 090€ pour l'ensemble des actions sur la solidarité internationale, dont **44 365€ venant de la ville d'Arras.**